

Véronique ALEXANDRE BEROARD
Présidente de la SPA Martinique

Claude MARIE LOUISE
Président de l'AGPAM

A

Monsieur le Procureur de la République,

Lamentin le 03 mai 2013

Monsieur le Procureur,

La mort du petit chien de Madame J. B. dans des conditions à notre connaissance très pénibles, nous amène à vous adresser la présente lettre afin de dire la vision de la SPA Martinique et de l'AGPAM quant à la situation de la protection animale à ce jour à la Martinique, et plus généralement sur la complexité des relations humains - animaux.

Le chien de Madame B. animal de race Shih Tzu, donc de petite taille, a selon ses dires, consommé un produit toxique situé dans un lieu de passage et délibérément disposé comme appât.

En propos liminaires, nous disons clairement notre compassion à l'endroit de Madame B. en ce qui concerne ce fait précis, notre peine pour la mort dans de grandes douleurs du petit animal, ainsi que notre constante inquiétude quant à l'usage de molécules violemment toxiques. Car ce qui tue un chien, tue un humain.

Nous savons Monsieur le Procureur votre attention pour le suivi de tels dossiers.

Mais nous attirons aussi votre vigilance sur le fait que des événements telle que la mort par intoxication de ce petit animal sont régulièrement l'occasion de propos mêlant la douleur des propriétaires, leur attente d'une sanction, à des assertions mensongères visant les Martiniquais dans leur ensemble.

Ces assertions sont relayées sur le net et mettent en vrac tous les Martiniquais dans le sac injuste et nauséabond de « tous maltraitants à l'endroit des animaux ». Elles sont préjudiciables à la Martinique et doivent donc cesser.

La SPA Martinique et l'AGPAM, constituées de gens d'horizons très divers et qui aiment tous profondément la Martinique, connaissent la complexité des relations entre humains et animaux, particulièrement ici. Sans reprendre à notre compte, car les temps ne sont plus les mêmes, le propos de Victor SCHOELCHER, il nous reste cependant en mémoire : « *Le poison voici un des plus horribles et des plus étranges produits de l'esclavage! ... Le poison est une arme terrible aux mains des noirs... à laquelle l'esclavage les condamne* ».

Nous savons en revanche, les dégâts causés du fait des chiens mal contrôlés par leurs détenteurs sur les moutons, veaux, vaches adultes, lapins, poules, porcs, chevaux même. Ces abominables morts quotidiennes et sous estimées constituent un drame. Drame d'ordre économique car il contraint souvent les propriétaires de bétail à arrêter leur travail, mais aussi drame d'ordre émotionnel. Ces personnes sont elles aussi brisées devant le spectacle au petit matin des égorgements, éviscérations, énucléations, amputations de tous ordres.

La situation est préoccupante car les prédatons par les chiens mal contrôlés rendent la Martinique encore un peu plus dépendante de l'importation pour son alimentation. Le Ministère de l'agriculture a, à la demande de l'AGPAM via l'ODEADOM et la DAAF Martinique, permis en 2012 une mission visant à mieux cerner les solutions à ce problème. Parmi les solutions préconisées, la répression des propriétaires négligents et ceux en infraction avec la réglementation notamment en ce qui concerne l'obligation d'identifier tous les chiens.

Dans un tel contexte, la ligne d'intervention de la SPA Martinique et de l'AGPAM est depuis plusieurs années, non d'attiser les rancœurs voire les haines, mais bien de rassembler les initiatives raisonnables afin de tendre vers un mieux être des animaux domestiques et aussi des animaux sauvages, sans jamais perdre de vue les êtres humains. Nous entendons ainsi participer dans le respect de tous, condition indispensable de durabilité, à la recherche des équilibres écologiques à la Martinique.

Pour renforcer notre capacité d'intervention, nous mettons en ce moment même en place avec l'accompagnement des pouvoirs publics, une action innovante intitulée Zanimobus. Il s'agit avec les collectivités, d'aller au plus près des administrés afin tout d'abord de relever les difficultés des uns et des autres, diffuser des informations pertinentes et aider à la mise en place de solutions.

Vous aurez compris, Monsieur le Procureur, la nature de notre engagement respectueux de tous. Pour mener à bien nos actions, nous sommes convaincus pouvoir compter sur votre aide et vous prions de croire en notre sincère considération.

Véronique ALEXANDRE BEROARD



Présidente de la SPA Martinique



Claude MARIE LOUISE



Président de l'AGPAM



AGPAM : Association de Gestion et de Protection des Animaux à la Martinique